

Décision

Générale

colonial

Décision n° 245 Décisions concernant les Services Etat

n° 245

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 février 1962

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1962

Date du numéro

28 février 1962

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de trois millions (3.000.000) de FD. est accordée à l'Association Territoriale pour la protection de la Jeunesse en Côte Française des Somalis, représentée par M. Pécoul son président. à titre de contribution aux œuvres d'intérêt social. Cette somme sera pavée en deux fractions égales de un million cinq cent mille francs Diibouti (1.500.000 F.D.) à compter la première du 15 février 1962, la seconde du 1er juillet 1962. Cette dépense sera supportée par le Budget du Service Local 1962 en son chapitre 26.